

1847

Alphonse Esquiros

**PARIS
AU XIX^e SIÈCLE
LES
SOURDS-MUETS**

Domaine public

Éditions du Fox

LES SOURDS-MUETS
I. — L'ABBÉ DE L'ÉPÉE.
— L'ABBÉ SICARD. — BÉBIAN

C'est une prérogative de l'homme que d'être soumis à de grands maux ; ce qui s'élève beaucoup descend beaucoup ; le même terme chez les anciens voulait dire hauteur et profondeur, altitude. Un de ces abîmes de la nature où la dignité humaine vient irréparablement sombrer, et peut-être un des plus tristes de tous, c'est le mutisme, ou, selon le langage scientifique, la surdit-mutité. Il n'est nul de nous, doué de l'intégrité de ses organes, qui n'ait plaint quelquefois le sort lamentable du sourd-muet, cet être condamné par la nature à la perpétuité du silence. Le sourd-muet est bien un homme comme un autre, moins un petit organe, l'ouïe ; mais la privation de ce sens unique met primitivement entre lui et les autres hommes une distance qu'il est impossible à ses propres moyens de franchir. Plongé au sein du monde physique, dont il ne reçoit pas même les sons, il languit dans la plus morne infirmité ; les oiseaux qui chantent ne chantent pas pour lui ; l'air ému n'a pas de confidences à lui faire ; pourvu de simulacre d'oreilles, il voit partout la nature qui parle, et il ne l'entend pas. Nous avons de la peine à nous faire une juste idée de ce silence immobile, éternel ; dans l'état ordinaire, nous entendons toujours, au milieu du calme, des voix insensibles qui nous rassurent. Le nouveau système pénitentiaire, par lequel une philanthropie barbare cherche à mutiler chez l'homme des sens qu'avait respectés la nature, a imaginé d'éteindre autour du condamné tous les bruits vivants ; mais elle a beau faire, elle ne

parviendra jamais à réaliser le silence absolu. Un voyageur nous racontait avoir rencontré ce silence dans un des mornes déserts de l'Afrique ; il nous disait avoir été saisi d'épouvante au milieu de la nature muette, tant est insupportable pour l'âme humaine cette taciturnité de plomb, cette extinction complète de tous les mouvements sonores : eh bien ! ce silence est celui du sourd-muet, et il dure toute la vie.

On comprend dès lors la tristesse empreinte sur le visage de ces malheureux ; autant valait pour eux n'être pas nés, si une providence humaine ne les avait enfantés une seconde fois à une nouvelle existence. Or, telle est la profondeur de la misère morale qu'elle n'excite pas même, ou du moins bien tardivement, la pitié. À ces maux, qu'avait créés la nature, venaient se joindre tous ceux que les préjugés accumulaient sur la tête des sourds-muets. Dans l'antiquité, les infirmes, les idiots, les sourds-muets, les aveugles, tous ceux qui arrivaient incomplets à l'existence, étaient impitoyablement retranchés ou envisagés comme non venus. Le monde ancien ne faisait aucun cas de la famille ; il ne considérait que l'État ; le citoyen était tout, l'homme rien ; du haut de ce point de vue, la société sacrifiait sans remords tout ce qui ne pouvait pas lui rendre de services. Le christianisme modifia un peu ces notions cruelles de la politique ancienne ; la charité intervint et posa sa main sur les chaînes morales de la nature humaine. Toutefois les siècles chrétiens considérèrent encore longtemps avec une sorte d'effroi l'empreinte du doigt de Dieu sur certaines infirmités mystérieuses. Les sourds-muets étaient à peine regardés comme des hommes : saint Augustin les déclarait incapables de comprendre les vérités de la religion. Les lois civiles les maintenaient en tutelle durant toute leur vie et leur interdisaient de disposer de leur bien par testament ; les parents affligés et honteux de leur œuvre

jetaient un voile sur ces êtres manqués, pour les dérober à tous les regards. Voilà quel était le sort des sourds-muets ; et si ce triste tableau va disparaître, c'est qu'un homme s'est rencontré dont les entrailles ont frémi à la vue de ces infortunés, et qui a juré d'effacer leurs maux par l'éducation. Sa main charitablement téméraire osa toucher ce voile que la justice divine était censée avoir étendu sur l'esprit du sourd-muet comme pour l'ensevelir. Tout le monde connaît cet humble et généreux grand homme qui, témoin d'une des plus graves infirmités de notre nature, mit tous ses soins à la réparer. Nous avons vu de jeunes sourds-muets, émus jusqu'aux larmes par la reconnaissance, tracer avec de la craie sur une planche noire ce nom que nous écrivons maintenant sur le papier et que nous voudrions écrire dans tous les cœurs, l'abbé de l'Épée.

Il ne faut pourtant pas exclusivement rapporter à un homme ce qui est le fruit du progrès général des idées et des mœurs. Il était réservé au siècle par excellence des Lumières et de la liberté de créer un système d'émancipation morale pour les sourds-muets, en déliant l'intelligence de ceux dont la nature avait enchaîné la langue. Ce sont les philosophes qui amènent les découvertes ; le XVIII^e siècle inspira cet homme étonnant qui osa revêtir d'une existence nouvelle des êtres abandonnés dont le monde avait consacré depuis des siècles la mort civile et la déchéance. Il fallait le secours des idées qui ont préparé une grande rénovation dans la société pour qu'une main entreprit de régénérer la destinée des sourds-muets en les rétablissant dans leurs droits d'hommes et de citoyens. Tout le monde connaît, au moins d'une manière générale, le moyen dont se servit l'abbé de l'Épée pour réhabiliter l'intelligence chez ces êtres déçus selon l'ordre de la nature : il mit la parole au bout des doigts du sourd-muet. À ceux qui dou-

Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française, Yves Delaporte, 2007.

Écrire les signes, Marc Renard, 2004.

Gestes des moines, regard des sourds, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

Gros signes, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.

Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux, Sandrine Allier, 2010.

Là-bas, y'a des sourds, Pat Mallet, 2003.

La lecture labiale, pédagogie et méthode, Jeanne Garric, 2011.

La tête au carreau, Antoine Tarabbo, 2006.

Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd, Martine et Marc Renard, 2002.

Léo, l'enfant sourd, tome 1, Yves Lapalu, 1998.

Léo, l'enfant sourd, tome 2, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.

Léo retrouvé, Yves Lapalu, 2009.

Le retour de Velours, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.

Les durs d'oreille dans l'histoire, Pat Mallet, 2009.

Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité, M. Renard, 3^e éd. 2008.

Les Sourdoués, Sandrine Allier, 2000.

Meurtre à l'INJS, Romain de Cosamuet, 2013.

Sans paroles, Pat Mallet, 2012.

Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, tome 1, Marc Renard et Yves Lapalu.

Sourd, cent blagues ! Tome 2, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

Sourd, cent blagues ! Tome 3, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.

Tant qu'il y aura des sourds, Pat Mallet, 2005.

Édition numérique :

Fragments d'identité, Joël Chalude, 2014.

Gédéon, non-sens et p'tits canards, Yves Lapalu, 2012.

L'esprit des sourds, Yves Bernard, édition numérique, 2014.

Le Surdilège, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2014.

Aux origines de la langue des signes française : Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustreurs (1855-1865), Marc Renard, 2013.

Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après validation de votre adresse courriel pour l'envoi des fichiers).

Visitez notre site :

www.2-as.org/editions-du-fox